

ANNEXE TECHNIQUECertificat d'accréditation
N° 1-2-002
Rév 03

L'entité juridique ci-dessous désignée :

Nom : FERTIAL Annaba**Adresse : Route des salines – BP 3088, Annaba -ALGERIE**

Satisfait aux exigences de la norme ISO/ CEI 17025 version 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais physicochimiques des sols agricoles, pour son site et unité technique suivants :

SITE CONCERNE	Laboratoire Agronomique FERTIAL Annaba Contact : Mr LAOUAR Sofiane Tél : +213 770 916 342 E-mail : slaouar@fertial-dz.com
----------------------	--

Unité technique concernée : Laboratoire agronomique

- **Analyses physicochimiques des sols agricoles**

L'accréditation suivant la norme ISO/CEI 17025 est la preuve que le laboratoire répond aux exigences techniques et aux exigences du système de management, nécessaires pour fournir les résultats techniquement valides (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de Juin 2020)

Date de prise d'effet le : **05.05.2021**Date de fin de validité le : **28.12.2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
Le responsable d'accréditation Laboratoire essai
BACHA Sabrina Amal

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

Unité technique : Laboratoire agronomique

Sciences agronomiques/Science du sol Analyses physico-chimiques et description des sols			
Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Echantillons de sol	Prétraitement des échantillons de sol (*)	Séchage, broyage et tamisage	ISO 11464 :2006
	PH	Electrométrie	ISO 10390 :2005
	Conductivité électrique	Electrométrie	ISO 11265 :1994
	Azote total	Combustion sèche	ISO 11261 :1995

(*) Systématiquement lié d'une analyse

Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement